



Depuis le 1^{er} novembre 2011

L'ESP® est rendu obligatoire sur les nouveaux modèles

Le système électronique de stabilité devient un équipement de série

Novembre 2011

CC 11.04 HF/ND

- ▶ D'ici 2013, un véhicule sur deux dans le monde sera équipé de l'ESP®
- ▶ Les systèmes de sécurité sont de plus en plus performants, petits et moins onéreux
- ▶ L'Ange gardien

Depuis le 1^{er} novembre 2011, les nouveaux modèles de véhicules particuliers et d'utilitaires légers commercialisés au sein de l'Union Européenne doivent être équipés du système électronique de stabilité ESP®. La réglementation européenne s'applique à tous les véhicules homologués après le 1^{er} novembre 2011. Le 31 octobre 2014, cette obligation sera ensuite étendue à tous les véhicules neufs commercialisés au sein de l'Union Européenne.

L'ESP® obligatoire fait partie d'un vaste train de mesures par lequel la Commission Européenne entend renforcer la sécurité routière. « L'ESP® peut empêcher jusqu'à 80 % des accidents dus à un dérapage. Il s'agit du plus important système de sécurité à bord des véhicules après la ceinture de sécurité », souligne Guy Maugis, Président de Robert Bosch France. Après avoir développé l'ESP®, Bosch fut la première entreprise au monde à le produire en série en 1995. En 2010, 41 % des véhicules particuliers et utilitaires légers d'un poids total inférieur à 6 tonnes produits à travers le monde étaient déjà équipés du système électronique de stabilité, ce chiffre atteignait 63 % en Europe à la même période. Depuis 1995, Bosch a vendu plus de 50 millions de systèmes ESP® à travers le monde, contribuant ainsi largement à la diffusion du système. D'ici 2013, un véhicule neuf sur deux dans le monde devrait être équipé de l'ESP®.

Bosch soutient la Décennie de la sécurité routière

Le succès mondial de l'ESP® s'inscrit dans l'objectif que les Nations Unies se sont assignées via leur initiative « Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020 », qui est de contribuer à réduire de moitié le nombre de tués sur les routes d'ici 2020. D'après les dernières études, environ 1,3 millions de personnes décèdent chaque année à travers le monde dans des accidents de la circulation.

Pour que des avancées technologiques comme l'ESP® puissent être érigées en norme de sécurité internationale, Bosch travaille sans relâche à la poursuite de leur développement. Son objectif est de réduire toujours plus la taille et le coût des systèmes tout en améliorant leurs performances, afin d'accélérer leur diffusion sur le marché et d'accroître ainsi le niveau de sécurité des usagers de la route. La décision européenne d'équiper de série tous les nouveaux modèles de véhicules de l'ESP® ouvre en outre la voie à une plus large diffusion des systèmes d'assistance au conducteur, qui reposent sur une interconnexion intelligente entre l'ESP® et des capteurs d'environnement tels que les radars ou caméras.

Contexte technique

Le système électronique de stabilité fait appel à des capteurs intelligents qui vérifient 25 fois à la seconde si les mouvements imprimés au volant par le conducteur correspondent à la direction effective du véhicule. Si le système détecte un écart entre ces valeurs et si le véhicule risque de devenir instable, l'ESP® intervient en réduisant le couple moteur, afin de rétablir la stabilité du véhicule. Si cela s'avère insuffisant, il freine alors les roues individuellement. L'ESP® intègre en outre les fonctions d'antiblocage des freins (ABS) et de régulation antipatinage.

Contacts presse :

Agence Bleu Ciel

Nathalie Dunois

04 91 19 16 16

bleuciel@societebleuciel.com

Le Groupe Bosch est une entreprise internationale leader dans les domaines des Equipements automobiles, des Techniques industrielles et des Biens de consommation et Techniques du bâtiment. Avec un effectif d'environ 285 000 personnes, le Groupe Bosch a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 47,3 milliards d'euros. Le Groupe Bosch comprend la société Robert Bosch GmbH ainsi que plus de 350 filiales et sociétés régionales réparties dans plus de 60 pays. En incluant les partenaires commerciaux, le Groupe Bosch est

présent dans environ 150 pays. Ce réseau international de développement, de fabrication et de distribution constitue l'élément clé de la poursuite de la croissance du Groupe. En 2010, Bosch a investi 3,8 milliards d'euros en recherche et développement et a déposé plus de 3800 brevets à l'échelle mondiale. Avec l'ensemble de ses produits et services, Bosch améliore la qualité de la vie grâce à des solutions innovantes et utiles.

En 2011, l'entreprise fête ses 125 ans d'existence. Elle a été fondée en 1886 à Stuttgart, en Allemagne, par Robert Bosch (1861-1942) en tant qu' « atelier de mécanique de précision et d'électrotechnique ».

La structure particulière de la propriété de la société Robert Bosch GmbH garantit la liberté d'entreprise du Groupe Bosch. Grâce à cette structure, la société est en mesure de planifier à long terme et de réaliser d'importants investissements initiaux pour garantir son avenir.

Les parts de capital de Robert Bosch GmbH sont détenues à 92 % par la fondation d'utilité publique Robert Bosch Stiftung GmbH. Les droits de vote liés à ce capital social sont confiés majoritairement à la société en commandite Robert Bosch Industrietreuhand KG, qui exerce la fonction d'associé actif. Les autres parts sont détenues par la famille Bosch et par la société Robert Bosch GmbH.

Les principales activités du Groupe Bosch sont représentées en France.

En 2010 l'effectif était de près de 8400 personnes et le volume d'affaires réalisé par le Groupe s'est élevé à 3 milliards d'euros sur le territoire national et 1,2 milliard d'euros à l'export.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.bosch.fr et www.125.bosch.com